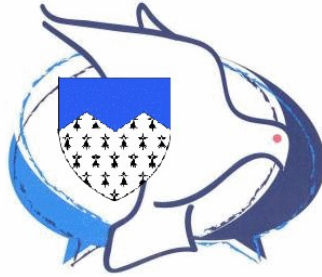


<http://www.ccb-armor.org/Fin-de-vie-etat-des-reflexions-50.html>



Café-Théo

# Fin de vie : état des réflexions

- Avec les autresâ€ - Café-Théo de Lannion -



Publication date: dimanche 9 octobre 2022

---

Copyright © CCB-Armor - Tous droits réservés

---

# Présentation

## Les lois

- 1999 puis 2005 Loi Leonetti
  - Accéder à des soins palliatifs en fin de vie
  - Pas d'obstination déraisonnable (loi ciblée Médical )
- 2016 Loi Clayes-Leonetti
  - Directive anticipée et personne de confiance
  - Bénéficiaire d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès si pronostic vital engagé et souffrance que l'on n'arrive pas à soulager (loi ciblée patient )

## Avis du CCNE

- Renforcer les soins palliatifs
- Faciliter l'accès à la sédation, directive anticipée
- Aide active à mourir (euthanasie , suicide assisté) strictement encadrée
- Demande libre ,éclairée, réitérée d'une personne disposant d'une autonomie de décision devant une souffrance physique ,psychique,réfractaire, dont le pronostic vital est engagé à moyen terme.

## Expérience personnelle (sans entrer dans l'intime)

Accompagnement de proches : accompagnement lucide , sédation perte de contact

## Notre fin de vie

- Avoir tout donné
- Confiance en Dieu : « mes mérites sont trop minces pour me sauver, j'ai simplement confiance dans sa miséricorde,
- Confiance en mes proches qui m'accompagneront
- Confiance dans les soignants, avec interrogation sur les affaires d'euthanasie,
  - = Choisis la vie, vie éternelle dès maintenant dans chaque relation